

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Italian Opportunities (le « Fonds »)

Le Fonds est un compartiment d'iMGP, société d'investissement à capital variable (la « Société »)

Classe d'Actions R EUR ISIN : LU0933608696

Initiateur du PRIIP (Société de gestion) : iM Global Partner Asset Management S.A. (société luxembourgeoise faisant partie d'iM Global Partner)

Site Internet : www.imgp.com. Téléphone : Appelez le +352 26 27 36 –1 pour de plus amples informations

iM Global Partner Asset Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

iMGP est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) (numéro de registre : 1923).

Document valide en date du : 01.01.2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds est un compartiment d'iMGP, une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable au titre de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et admissible au statut d'OPCVM. Le produit qui vous est proposé est une Classe d'Actions du Fonds.

Durée

Le Fonds ne possède aucune date d'échéance. Il a été créé pour une durée illimitée, et l'Initiateur du PRIIP n'a pas le droit d'y mettre fin de manière unilatérale. Le Fonds et la Classe d'Actions peuvent être clôturés prématurément et liquidés dans les cas visés dans le prospectus et dans les statuts de la Société.

Objectifs

L'objectif du Fonds est d'offrir une plus-value en capital, principalement à travers des actions de sociétés italiennes.

Le Fonds remplit les conditions du « Piano Individuale di Risparmio a lungo termine » (PIR) au titre de la loi italienne n°232 du 11 décembre 2016, à condition que le PIR ait été établi le 31 décembre 2018 ou avant cette date. À ce titre, il répond aux restrictions d'investissement spécifiques : au moins 70% du portefeuille doivent être investis dans des instruments financiers, négociés ou non sur un Marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation, émis par ou contractés auprès de sociétés qui sont résidentes en Italie ou dans un Etat membre de l'UE ou de l'EEE et qui disposent d'un établissement permanent en Italie. Au moins 30 % des instruments financiers susmentionnés, correspondant à 21 % du portefeuille du Fonds, doivent être émis par des sociétés qui ne sont pas cotées sur l'indice FTSE MIB ou sur tout autre indice équivalent. Le Fonds peut investir à titre accessoire dans des liquidités, des dépôts bancaires et des REIT. L'utilisation d'instruments dérivés est limitée aux seules fins de couverture, à concurrence de 30 % de l'actif du Fonds.

Les investisseurs qui achètent des actions du Fonds aux fins d'un PIR établi le 1er janvier 2019 ou après cette date ne peuvent prétendre au bénéfice des exonérations fiscales du PIR. Le Fonds est géré activement, sans référence à un indice quelconque.

Dans le cadre de sa politique d'investissement ci-dessus, le gestionnaire peut également investir à travers des produits dérivés tels que futures sur indices (achat ou vente d'un indice au cours du jour, avec règlement à une échéance future) et options (contrat qui donne le droit au Fonds ou à la contrepartie du Fonds d'acheter ou de vendre une position à un prix donné à une échéance future).

Le gestionnaire peut utiliser des techniques de protection lui permettant de réduire partiellement ou intégralement l'exposition du Fonds aux monnaies autres que la devise de base

Les gains ne sont pas distribués, mais conservés dans le Fonds à des fins de capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Ce Fonds s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui souhaitent bénéficier de la performance des actions sur les différents marchés financiers cibles, qui sont capables d'évaluer les mérites et les risques d'un tel investissement, qui sont en mesure de supporter la perte de la totalité de leur investissement et qui possèdent un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

Cette Classe d'Actions peut être souscrite par n'importe quel type d'investisseur. Il est recommandé aux investisseurs de n'investir qu'une partie de leurs avoirs dans un tel Fonds.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

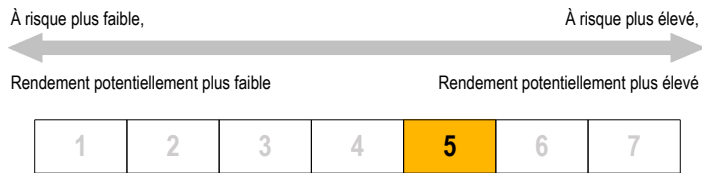
Ce Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples (la « Société »). Le présent document décrit le Fonds et la classe d'actions mentionnée ci-dessus, tandis que le Prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour la Société. L'actif et le passif de chaque compartiment sont séparés conformément à la loi. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé afin de régler le passif d'un autre compartiment.

Conversions : Vous pouvez demander à passer de ce Fonds à un autre compartiment de la Société, ou de cette Classe d'Actions à une autre Classe d'Actions du Fonds, sous réserve de certaines conditions. Des frais peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Prospectus ou contacter la Société de gestion ou votre distributeur pour en savoir plus.

De plus amples informations sur le Fonds, le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion iM Global Partner Asset Management S.A., 10-12 Boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg / client_services@imgp.com ou auprès du représentant ou distributeur local. Le Prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque présuppose que vous conserverez le Fonds jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (5 ans).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le Fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le Fonds été classé dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau élevé, et il est peu probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la capacité du Fonds à vous payer.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les risques significatifs pour le Fonds mais non repris dans cet indicateur sont notamment les suivants :

Risque opérationnel : Les problèmes ou erreurs d'ordre humain ou technique au cours du traitement des transactions et/ou du calcul de la VNI du Fonds peuvent entraîner des pertes.

Risque de liquidité : La vente de titres sur des marchés à faibles volumes peut avoir un impact négatif sur la valorisation, entraînant des pertes.

Risque lié aux instruments financiers dérivés : Les transactions de produits dérivés génèrent un endettement qui peut accentuer les pertes si la stratégie (telle que la couverture, l'exposition, la gestion efficace du portefeuille) n'a pas l'effet prévu dans certaines conditions de marché.

Risque de contrepartie : Lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées à des contrats tels que des dépôts à terme ou des produits dérivés de gré à gré, des pertes peuvent survenir.

Pour de plus amples informations sur les risques associés à ce Fonds, veuillez vous référer au prospectus complet disponible au siège social de la SICAV.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5.720 EUR	2.590 EUR
	Rendement annuel moyen	-42,8%	-23,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.630 EUR	5.510 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,7%	-11,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.910 EUR	11.370 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,9%	2,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15.050 EUR	16.900 EUR
	Rendement annuel moyen	50,5%	11,1%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Que se passe-t-il si iM Global Partner Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La situation de la Société de gestion ne devrait pas avoir d'incidence sur les paiements liés au rachat d'actions du Fonds. Le Dépositaire du Fonds est responsable de la conservation de ses actifs, et il est tenu par la loi de séparer les actifs du Fonds de ses propres actifs. Il existe un risque de défaut potentiel si les actifs détenus auprès du dépositaire (ou d'un tiers auquel leur garde a été déléguée) sont perdus. Le Dépositaire est généralement responsable de cette perte envers le Fonds ou ses investisseurs, sauf si cette perte est le résultat d'un événement extérieur échappant à son contrôle. Le Fonds n'est couvert par aucun mécanisme d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Fonds lui-même, pour les périodes de détention suivantes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée éventuelles. Les chiffres supposent que vous investissiez 10.000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	300 EUR	1.340 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	3,0%	2,3%

Composition des coûts

Investissement de 10.000 EUR et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lorsque vous souscrivez à l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer, et il se peut que vous payiez moins. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	néant	0 EUR
	Coûts de sortie	L'impact des coûts liés à la revente de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer, et il se peut que vous payiez moins.	1,00%	100 EUR
	Frais de conversion	Le cas échéant. Veuillez consulter les sections du prospectus consacrées aux conversions pour connaître les situations et les conditions applicables.	1,00%	100 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des frais que nous engageons chaque année pour gérer ce Fonds. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,61%	161 EUR
	Coûts de transaction	L'incidence des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents de ce Fonds par nos soins. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	0,44%	44 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement		néant	0 EUR

Ces tableaux présentent l'impact des différents coûts sur le rendement d'investissement que vous pourriez toucher après la période de détention recommandée ainsi que les significations des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 ans

Vu l'objectif et la politique d'investissement du Fonds et les instruments et marchés financiers cibles dans lesquels le Fonds investit, ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant la période de détention recommandée.

Sauf indication contraire, tout actionnaire a le droit, à tout moment et sans restriction, de demander le rachat de ses Actions par le Fonds.

Les demandes de rachat doivent être envoyées par écrit à l'Agent de registre et de transfert. Quelle que soit votre période de détention, une commission de rachat maximale de 1 % peut s'appliquer. Veuillez vous référer à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour des informations plus détaillées.

La valeur du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant investi.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant le Fonds ou le comportement d'iM Global Partner Asset Management S.A., vous pouvez nous contacter par courrier postal ou par courrier électronique à l'adresse client_services@imgp.com ou eucompliance@imgp.com. Nous traiterons votre demande et nous vous fournirons une réponse en temps voulu. Des informations plus détaillées concernant notre Politique en matière de réclamations sont disponibles sur le site www.imgp.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performances passés mis à jour mensuellement sur le site www.imgp.com.

Les données relatives aux performances passées de ce Fonds sont présentées pour une période de 8 an(s). Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.imgp.com.

Ce document doit être remis gratuitement aux investisseurs avant leur investissement. Les informations contenues dans le présent DIC sont complétées par les statuts et le prospectus de la Société.

Ce Fonds est soumis à la fiscalité luxembourgeoise, ce qui peut avoir une incidence sur votre imposition personnelle.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée, et notamment la description du mode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, sont disponibles sur www.imgp.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

Ce document d'information est mis à jour chaque année.